



Les chœurs amateurs et leurs chef.fes en France : regard sur la pratique artistique de 3,5 millions de français

Restitution de l'étude menée par un collectif d'acteurs majeurs du secteur

Judi 21 mars 2024 de 15h à 18h
Conseil Economique, Social et Environnemental
9 place d'Iéna - 75775 Paris Cedex 16

Le collectif

À ce jour composé de l'**Institut Français d'Art Choral (IFAC)**, des fédérations **À Cœur Joie** et **Confédération Musicale de France**, de l'**INECC Mission Voix Lorraine**, du **CEPRAVOI Centre-Val de Loire**, de l'**ARPA – Occitanie** et de **la Cité de la Voix-Bourgogne/Franche-Comté** (réseau Musique en Territoires), les membres du collectif "choral.fr" mutualisent leurs moyens, leurs expériences et leurs compétences pour accompagner les pratiques chorales et ses acteurs dans une approche "méta". Son action vise à :

- Mieux connaître le secteur à travers la conduite d'études thématiques propres à le caractériser ;
- Mener des chantiers d'intérêt national ;
- Promouvoir les valeurs de cette pratique artistique et valoriser une "fierté chorale".

Cette étude, menée en collaboration avec le laboratoire **CEREGE** de l'Université de Poitiers, marque la première étape de cette collaboration concertée.

La composition de ce collectif est ouverte et s'organise en fonction des chantiers.

Une grande enquête pour comprendre le phénomène choral en France.

Le saviez-vous : **5% de la population pratique le chant choral.**

À la fois vecteur d'intégration sociale, de développement personnel et d'accès à l'émotion artistique, les pratiques chorales sont un moyen d'émancipation individuelle et collective. Elles traversent les styles musicaux, les âges, les contextes de vie, les catégories sociales et créent du partage et du sens commun. De plus en plus reconnus et médiatisés, les bienfaits de cette pratique artistique sont aussi étudiés scientifiquement pour en analyser et exploiter les vertus cognitives et éducatives.

Pourtant, la réalité de cette activité culturelle majeure des Français est bien mal connue : pas d'enquête récente des ministères, peu de statistiques, peu de travaux universitaires. Ce « **grand flou choral** » complique la compréhension des enjeux et problématiques de développement et d'accompagnement de cette pratique culturelle et artistique qui concerne 3,5 millions de pratiquants, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Pour remédier à cette situation, un collectif d'acteurs majeurs du secteur s'est mobilisé et a lancé, en partenariat avec l'Université de Poitiers, **une grande enquête nationale auprès des chœurs comme des chef-fes**. Diffusée durant l'année 2023 dans un grand nombre de réseaux, l'enquête a permis de rassembler un échantillon scientifiquement pertinent (près de 1000 réponses), ouvrant la voie à des analyses fiables du **phénomène choral**.

En effet, l'enquête permettra d'obtenir et de partager enfin **une photographie fine de toutes les réalités qui structurent le chant choral en France** : pratiques artistiques et associatives, emploi, besoins en recrutement, freins et difficultés, atouts, etc. Le secteur choral pourra s'appuyer alors sur des données objectivées pour proposer de nouveaux axes de développement et de soutien.

À cette fin, l'ensemble des résultats sera dévoilé lors d'une **restitution nationale** le 21 mars 2024, prélude à une série de **rencontres en régions** pour en débattre avec les acteurs du secteur (chœurs, chefs, fédérations, institutions politiques et culturelles). L'ensemble des contributions seront partagées lors de **grandes assises du chant choral** prévues début 2025, permettant l'ouverture concertée des chantiers du futur pour notre secteur.

Pourquoi cette étude ?

QUI SONT LES CHŒURS ET LEURS CHEFS AUJOURD'HUI ?

« Que chantent les chœurs amateurs ? Comment trouvent-ils un·e chef·fe de chœur ? Comment ces chef-fes se sont-ils ou se sont-elles formé·es ? Quelle proportion de chef-fes du milieu amateur est rémunérée ? Quelles difficultés rencontrent les responsables associatifs et les chef-fes ? Quel profil les chef-fes ont-ils aujourd'hui ? »

Les réponses à ces questions sont aujourd'hui très partielles. Malgré ses 3,5 millions de pratiquants, le milieu choral reste mal connu et les dernières enquêtes statistiques menées sur le sujet remontent à plus de 15 ans. L'expertise de terrain des structures impliquées dans ce projet permet d'anticiper certaines évolutions (transformation des formations à la direction, progression de la professionnalisation des chef-fes, difficultés récurrentes de certaines chorales à recruter un·e chef·fe...), mais aucun élément chiffré ne permet d'étayer ces intuitions, de mesurer les évolutions...

Par ailleurs, la disparition d'un grand nombre de Missions Voix et d'Associations départementales (ADDM, ADIAM...) laisse les chœurs amateurs et leurs responsables sans interlocuteurs identifiés sur la majeure partie du territoire. Quels sont aujourd'hui les besoins et les attentes des chœurs, de leurs chef-fes et de leurs responsables ? L'étude a permis d'en dégager les principaux points.

QUELS SONT LES SUJETS ABORDÉS PAR L'ÉTUDE ?

Le but de cette enquête n'est pas de couvrir tous les sujets. Elle se focalise sur un enjeu particulier : celui de **la relation qui se tisse entre le-la chef·fe et le chœur**, en s'intéressant aux différentes typologies de chœurs d'un côté et de chefs de l'autre.

En effet, la pratique chorale mobilise des interactions artistiques, culturelles et sociales qui ont des répercussions très importantes sur la société qui les entoure.

Parmi les enjeux liés à cette enquête, nous avons cherché à évaluer comment la professionnalisation de la direction de chœur a progressé depuis les années 2000. Nous nous sommes intéressés à la fois aux formes de cette professionnalisation, à ses conséquences pour les chorales et pour les chef-fes de chœurs, mais aussi à la place qu'occupent encore les chef-fes bénévoles dans le milieu choral et à la contribution essentielle de ces amateurs – au sens noble du terme – à la vitalité du milieu choral.

Nous avons également cherché à identifier les besoins en formation des chef-fes, qu'ils·elles soient rémunéré·es ou bénévoles.

De même, sur quels sujets les responsables associatifs ont-ils besoin de soutien dans la gestion de la relation avec un·e chef·fe de chœur ?

Plus largement, comment faciliter la rencontre entre chef·fe·s et chorales **pour garantir la vitalité de cette pratique pour les décennies à venir** ?

Le déroulement de l'étude

L'étude s'est appuyée sur l'analyse des données recueillies au travers de deux questionnaires.

- Questionnaire pour les chœurs adressés aux responsables
- Questionnaire pour les chef-fes

Ces questionnaires ont été adressés entre le début du mois de mai et la mi-juillet 2023 à l'ensemble du secteur des chœurs rassemblant des chanteurs amateurs, enfants, jeunes ou adultes, que leur chef-fes soient rémunéré-es ou non, que les ensembles soient ou non affiliés à une fédération ou rattachés ou non à une autre structure (école de musique, MJC...).

La diffusion des questionnaires a été effectuée par les structures partenaires avec l'appui, dans une cinquantaine de départements, des services culturels départementaux ou des ADDM / agences départementales.

L'analyse des données a été effectuée entre début septembre 2023 et fin janvier 2024 par un groupe de travail piloté par Guillaume Lurton, maître de conférences en sociologie économique et théorie des organisations à l'IAE de Poitiers.

La suite du processus

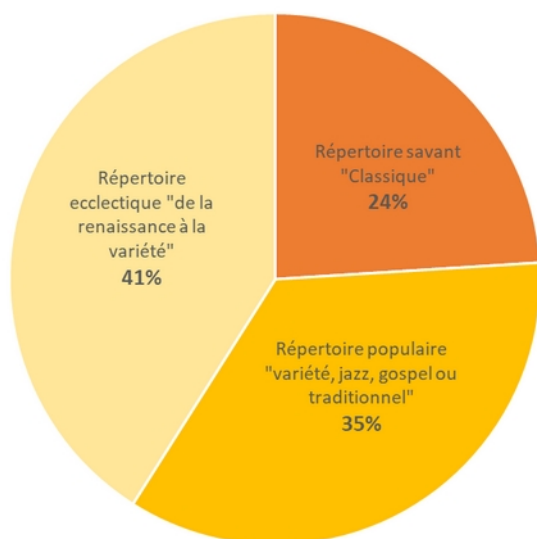
- Jeudi 21 mars 2024 : Restitution de l'étude nationale.
- Entre avril et décembre 2024 : Une série de rencontres réparties sur l'ensemble du territoire réunissant les acteurs (fédérations et organisations nationales, régionales et départementales, autres réseaux...) les élus et responsables de l'État et des collectivités territoriales, des organisations professionnelles...
- Début 2025 : Assises nationales « Les pratiques chorales en amateur ».

Quelques résultats préliminaires

Une synthèse des résultats, et leur analyse seront présentées et débattues lors de la restitution du 21 mars 2024.

Les chœurs en 2023

DES RÉPERTOIRES VARIÉS



Les chœurs se répartissent en 2023 entre 3 grandes catégories de répertoires

- savant 24%
- populaire 35%
- éclectique 41%

Un quart des chœurs se spécialisent sur un répertoire savant, la musique dite "classique" ; les autres se répartissent entre des répertoires variété, jazz, gospel ou traditionnel d'une part et d'autre part un éclectisme qui les amène à franchir les barrières de genre, de la renaissance à la variété.

Cet éclectisme du répertoire est un marqueur fort de la pratique chorale.

Ces trois catégories étaient déjà mises en évidence en 2005.

UNE ACTIVITÉ GÉRÉE PAR LES PRATIQUANTS EUX-MÊMES

87% des chœurs sont constitués en association autonome, gérés par leurs membres.

EFFECTIF

Les chœurs ont un effectif moyen de 36 chanteurs.



UNE ACTIVITÉ QUI IRRIGUE LES TERRITOIRES

Les chœurs sont bien implantés en milieu urbain, mais ils viennent également offrir une activité artistique dans les milieux périurbains et ruraux.

- Hors Unité Urbaine : 11%
- Unité urbaine, moins de 50000 habitants : 23%
- Unité urbaine, de 50000 à 200000 habitants : 15%
- Unité urbaine plus de 200 000 habitants : 50%

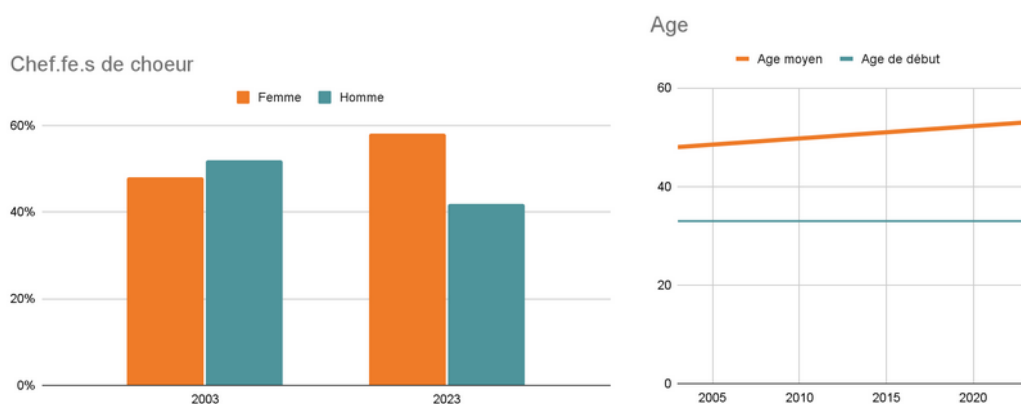
Des évolutions importantes en 20 ans pour les chefs de chœur.

Des comparaisons ont été réalisées avec "l'État des lieux 2005 des pratiques chorales en France", enquête menée au début des années 2000, dont les résultats ont été publiés par le Ministère de la culture¹.

UNE FÉMINISATION ET UN VIEILLISSEMENT DES CHEFS DE CHOEUR

La population des chefs de chœurs connaît deux évolutions démographiques notables :

- **Féminisation** : évolution de 48% à 58%.
- **Vieillesse** : évolution de l'âge moyen de 48 à 53 ans alors que l'âge moyen des débuts dans la direction reste stable (33 ans). Cela signifie manifestement que l'arrivée de nouveaux chefs plus jeunes ne suffit pas à compenser le vieillissement des chefs en activité.



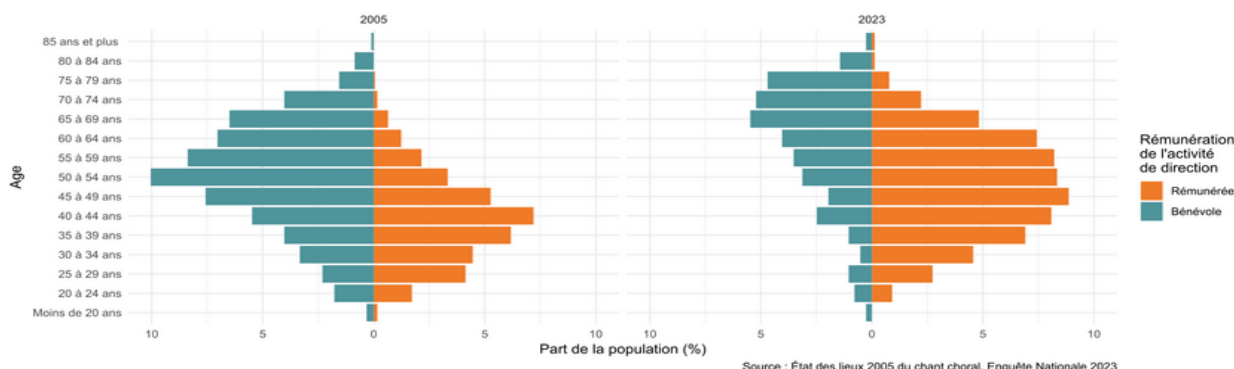
UNE PROFESSIONNALISATION QUI NE SUFFIT PAS À GARANTIR L'AVENIR

En 20 ans, la part des chefs non rémunérés est passée de 63% à 36%. **La professionnalisation** de la direction est ici finalement mesurée.

Par ailleurs, on constate qu'un phénomène de **remplacement générationnel** est clairement à l'œuvre : les chefs rémunérés viennent remplacer une population de chefs bénévoles vieillissante, comme le montre la pyramide des âges.

On observe un rétrécissement de la base de cette pyramide, sensible tout particulièrement pour le versant bénévole de la population.

Ces données confirment la difficulté exprimée par un grand nombre d'acteurs de terrain à trouver des chefs pour assurer la pérennité de leur pratique collective.



¹ DMTS. (2007). Une approche des pratiques chorales en France (p. 97). PFI / Missions voix en région, IFAC, Ministère de la culture et de la communication / DMDTS.

<https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Documentation-scientifique-et-technique/Une-approche-des-pratiques-chorales-en-France>

Lurton, G. (2007). Le monde des pratiques chorales : Esquisse d'une topographie (p. 82). Ministère de la culture et de la communication -- Direction de la musique, de la danse, du théâtre et du spectacle vivant.

<https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Documentation-scientifique-et-technique/Le-monde-des-pratiques-chorales-esquisse-d-une-topographie>

DES CHEFS PLUS FORMÉS, MAIS EN ATTENTE D'UNE RECONNAISSANCE DE LEURS COMPÉTENCES ACQUISES.

En 20 ans, la part des chefs formés dans l'enseignement musical (spécialisé ou universitaire) est passée de 30% à 50%.

Cela dénote une **élévation du niveau de formation des chefs** fortement corrélée avec la probabilité d'être rémunéré.

Il est cependant intéressant d'observer que seulement **39% des chefs déclarent avoir suivi une formation à la direction avant de commencer** à diriger, ce qui souligne l'importance de l'expérience sur le terrain dans le parcours des chefs.

Importance confirmée par les chefs qui déclarent à **83% qu'une partie de leurs compétences ont été acquises dans la pratique** et n'est pas reflétée par leurs diplômes.

Ils seraient d'ailleurs pour **65% à être intéressés par une reconnaissance officielle de leurs compétences** acquises sur le terrain ou lors de leurs diverses formations.

